



Strasbourg, le 23 avril 2018
PC-CP\docs 2018\PC-CP(2018)8_F

PC-CP (2018) 8

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

18^e réunion du Groupe de travail
Strasbourg, 11-13 avril 2018

RAPPORT DE RÉUNION SOMMAIRE

Document établi par la
Direction générale droits de l'homme et État de droit

RÉSUMÉ

Le groupe de travail du PC-CP (GT) :

- a pris note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, qui a souhaité la bienvenue aux nouveaux Président et Vice-président ainsi qu'aux États membres participants (présents à leurs frais), aux observateurs et aux experts scientifiques. M. Kleijssen a remercié le groupe pour ses travaux normatifs dans le domaine de la protection des enfants de détenus et précisé que la Recommandation (2018) 5 avait été adoptée par le Comité des Ministres le 4 avril 2018 et déjà retenu l'attention des médias. Il s'est aussi déclaré très satisfait de la collecte des statistiques sur les établissements pénitentiaires et la probation SPACE I et II, dont la dernière édition, publiée le 20 mars 2018, a suscité beaucoup d'articles dans les médias. Il a souligné à ce sujet que l'élaboration de normes par le Conseil de l'Europe était très importante, mais que leur traduction dans les langues nationales des États membres et leur promotion au niveau national étaient capitales pour leur mise en œuvre. Il a invité les membres du GT du PC-CP à contribuer à diffuser ces normes et à les faire mieux connaître des parties prenantes au niveau national ;
- a aussi pris note des décisions prises par le Bureau du CDPC à sa réunion de mars 2018 au sujet des travaux et des tâches actuelles du PC-CP, en particulier de la finalisation du projet de recommandation sur la justice restaurative dans le domaine pénal et de son commentaire ainsi que de la révision du commentaire des Règles pénitentiaires européennes, et de la tenue d'une Conférence sur la surpopulation carcérale prévue en 2019 ;
- a approuvé les propositions du Professeur Dirk van Zyl Smit et de M. Harvey Slade, experts scientifiques, relatives à la révision de certaines règles des Règles pénitentiaires européennes (leurs arguments seront examinés lors de la prochaine réunion plénière du CDPC en juin 2018) et a encore révisé le projet de commentaire des RPE ;
- a établi la version finale du projet de recommandation relative à la justice restaurative et de son commentaire en tenant compte des observations écrites envoyées par plusieurs délégations du CDPC après la réunion plénière de ce dernier en novembre 2017 et a remercié M. Ian Marder pour son travail. Il a décidé de transmettre ces textes au CDPC pour approbation à sa session plénière de juin 2018 ;
- a examiné les travaux qui doivent être menés, conformément à son mandat pour 2018-2019, en matière de traitement des délinquants sexuels et décidé de revenir sur ce sujet à sa prochaine réunion en septembre 2018 ;
- a pris note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet du projet SPACE qui a pris fin le 31 mars 2018 et du nouveau projet qui a débuté le 1^{er} avril 2018 ;
- a examiné le projet de programme de la 23^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (19-20 juin 2018, Estonie) et fait d'autres propositions concernant les titres et la teneur des ateliers, les orateurs et les modérateurs ;
- a pris note des interventions de Mmes Annette Warman (Suède) et Maartje Nelissen (Pays-Bas) au sujet du recrutement et de la formation de personnel de probation et examiné le document PC-CP (2018) 5 (document d'orientation relatif à la rédaction d'un manuel concernant le recrutement et la formation du personnel pénitentiaire et de probation) ;
- a pris note des informations communiquées par Mme Annie Devos, M. Robert Friškovec et Mme Nadya Radkovska, membres du GT du PC-CP (document PC-CP (2018) 6), concernant leur participation à des réunions organisées par d'autres organisations et la promotion des activités du PC-CP à ces occasions. A en outre pris note des informations communiquées par Mme Alessandra Viviano (Italie) au sujet des projets auxquels l'Italie participe et qui ont trait à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (document PC-CP (2018) 7) ;
- a remercié les représentants des États membres et observateurs participants et pris note avec satisfaction de l'exposé du participant mexicain qui s'est félicité des discussions de fond très utiles tenues pendant les réunions du PC-CP qu'il a jugées très intéressantes pour les autorités de son pays ;
- les dates des prochaines réunions sont les suivantes : 17-19 septembre 2018, 19^e réunion du GT du PC-CP et 6-8 novembre, 8^e réunion plénière du PC-CP.

1. Le GT du Conseil de coopération pénologique a tenu sa 18^e réunion du 11 au 13 avril 2018 à Strasbourg sous la présidence de M. Dominik Lehner et la vice-présidence de M. Attila Juhász. La liste des participants figure en annexe au présent rapport (Annexe II).

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux. Rapport sommaire de la dernière réunion. Informations communiquées par le Secrétariat

2. L'ordre du jour (voir l'Annexe I) et l'ordre des travaux ont été adoptés. Le rapport de la 17^e réunion du GT du PC-CP [document PC-CP (2018) 2] a été adopté sans autres observations.
3. Les participants ont souhaité la bienvenue à M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, et pris note de son allocution d'ouverture. Comme il n'avait pas pu être présent à la précédente réunion en janvier, M. Kleijssen a saisi l'occasion qui lui était offerte de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Président et Vice-président. Il a également souhaité la bienvenue aux délégations nationales de plusieurs États membres et observateurs (Arménie, Italie, Pologne, Pays-Bas, Fédération de Russie, Turquie, Japon et Mexique), à EuroPris et à la CEP, aux représentants du Greffe de la Cour européenne et du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) ainsi qu'aux experts scientifiques. Il a remercié le groupe de ses travaux normatifs dans le domaine de la protection des enfants de détenus, précisé que le texte qui avait suivi, à savoir la Recommandation (2018) 5, avait été adopté par le Comité des Ministres le 4 avril 2018 et déjà attiré l'attention des médias. Il a souligné à cet égard que l'élaboration de normes par le Conseil de l'Europe était très importante, mais que la traduction de ces normes dans les langues nationales des États membres et leurs promotion et diffusion au niveau national étaient capitales. Il a invité les membres du GT du PC-CP à contribuer à diffuser ces normes et à les faire mieux connaître des parties prenantes au niveau national. Il s'est aussi félicité de la collecte de statistiques sur les services pénitentiaires et de probation, SPACE I et II, dont la dernière édition, publiée le 20 mars 2018, a suscité beaucoup d'articles dans les médias.
4. Mme Iliana Taneva a donné des informations sur les décisions prises par le Bureau du CDPC lors de sa réunion de mars 2018 au sujet des travaux et des tâches actuelles du PC-CP concernant en particulier l'établissement de la version finale du projet de recommandation relative à la justice restaurative en matière pénale et de son commentaire, de la révision du commentaire sur les Règles pénitentiaires européennes et de la tenue d'une Conférence sur la surpopulation carcérale prévue en 2019. En ce qui concerne la proposition des experts scientifiques de réviser certaines règles des RPE, le Bureau a déclaré que ces propositions et les arguments qui les sous-tendent devaient tout d'abord être examinés par le PC-CP lui-même et faire ensuite, si ce dernier les approuve, l'objet de discussions lors de la réunion plénière du CDPC de juin de cette année. Aucune suggestion spécifique d'ordre rédactionnel n'est nécessaire à ce stade. Si, à sa réunion plénière, le CDPC approuve la révision des RPE, les propositions rédactionnelles seront alors présentées à sa session plénière de décembre 2018. En l'absence d'accord, le commentaire révisé et actualisé des RPE sera soumis à l'approbation du CDPC en juin 2018. Si les RPE doivent être révisées, les deux textes (RPE et commentaire) seront examinés par le CDPC à sa session plénière de décembre 2018.

II. Révision du commentaire sur les Règles pénitentiaires européennes (RPE)

5. Les participants ont examiné le document PC-CP (2018) 4 (Rapport analytique) qui comprend les propositions des experts scientifiques, Professeur Dirk van Zyl Smit et M. Harvey Slade, concernant la nécessité de réviser certaines règles des RPE et pas seulement le commentaire. Les représentants du Greffe de la Cour et du CPT étaient du même avis. Le GT du PC-CP a approuvé ces propositions et les arguments qui les sous-tendent et également reconnu la nécessité d'insérer une règle prévoyant l'obligation d'assurer des services minimum en cas de grève ou d'autres circonstances exceptionnelles pour garantir l'ordre, la sûreté et la sécurité ainsi que le traitement adéquat des détenus.
6. Les participants ont examiné, révisé et mis à jour le commentaire des RPE (document PC-CP (2018) 1 rév). Il a été décidé que le Président du PC-CP et le Professeur Dirk van Zyl participeraient à la session plénière du CDPC les 5 et 6 juin 2018 pour présenter le texte et les arguments en faveur de la révision des RPE (révision de quelques règles seulement sans ouvrir la voie à la révision de l'ensemble du texte).

III. Justice restaurative

7. Les membres du GT du PC-CP ont examiné les commentaires écrits de plusieurs délégations nationales auprès du CDPC ainsi que le projet révisé de recommandation et son commentaire dans lesquels M. Ian Marder, expert scientifique, a fait apparaître les observations et les propositions formulées. Ils ont en outre révisé et finalisé les deux textes et décidé de les transmettre au CDPC pour approbation à sa session plénière de juin 2018. De nombreuses règles ont été assouplies pour indiquer clairement que les principes et les suggestions figurant dans le projet de recommandation sont destinés à aider les pays souhaitant développer les services de justice

restaurative et non à imposer des normes ou des conditions rigides, car dans ce domaine, les systèmes sont très différents en Europe mais les bonnes pratiques relatives au recours à la justice restaurative se multiplient sur le terrain et peuvent être utiles. L'adjectif « systématique » qui posait des problèmes à certains pays a été remplacé par l'adjectif « régulier » ou supprimé en fonction des contenus. La proposition de supprimer la « Partie VII. Évolution de la justice restaurative » n'a pas été acceptée, car de telles pratiques existent et il a été jugé important d'en favoriser l'utilisation dans les pays qui envisagent d'introduire ou d'étendre le recours à la justice restaurative.

8. Le GT du PC-CP a remercié M. Ian Marder de l'excellente qualité du texte et de son travail au cours duquel il a consulté plusieurs experts, dont le Forum européen pour la justice restaurative.

IV. 23^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs de services pénitentiaires et de probation (19-20 juin 2018, Estonie)

9. Les participants ont pris note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet des derniers faits relatifs à la conférence puis examiné, révisé et complété le projet de programme.

V. Manuel/Guide concernant le recrutement et la formation du personnel pénitentiaire et de probation

10. Les participants ont pris note des exposés de Mmes Annette Warman (Suède) et Maartje Nelissen (Pays-Bas) concernant le recrutement et la formation du personnel de probation. Ils ont ensuite examiné le document PC-CP (2018) 5 (structure et contenus éventuels d'un manuel concernant le recrutement et la formation du personnel pénitentiaire et de probation). Ils ont estimé que le document devrait être un guide et non un manuel, car il ne devrait énoncer que les principaux principes et les règles générales étant donné que les systèmes et les structures varient considérablement d'un pays à l'autre.
11. Les participants ont révisé certaines parties du document et discuté des éventuels experts scientifiques à contacter en vue de cette tâche, le but étant d'avoir un projet de texte plus élaboré pour la réunion du GT du PC-CP de septembre 2018.

VI. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

12. La composition du GT du PC-CP a évolué depuis les dernières élections tenues en décembre 2017 : le groupe est désormais composé de 5 femmes et de 4 hommes. Dix-huit des participants à la 18^e réunion du GT du PC-CP étaient des hommes et 16 des femmes, dont 2 expertes scientifiques et la secrétaire du PC-CP.
13. Il a été question au cours des débats de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au titre des points suivants : a) les RPE et leur commentaire (dont la proposition d'insérer des règles plus détaillées sur les femmes détenues) ; b) le projet de programme du 23^e CDPPS ; c) le manuel/guide concernant le recrutement et la formation du personnel.

VII. Questions diverses

14. Les participants ont pris note des informations communiquées par Mme Annie Devos, M. Robert Friškovec et Mme Nadya Radkowska, membres du GT du PC-CP (document PC-CP (2018) 6), concernant leur participation à des réunions organisées par d'autres organisations (UE, EuroPris, RAN, CEP) et la promotion des activités du PC-CP à ces occasions. Ils ont aussi pris note des informations communiquées par Mme Alessandra Viviano (Italie) concernant des projets auxquels l'Italie participe et qui ont trait à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (document PC-CP (2018) 7).
15. Le Président du PC-CP a remercié les représentants des États membres et observateurs participants et pris note avec satisfaction de l'exposé du participant mexicain qui s'est félicité des discussions de fond très utiles tenues pendant les réunions du PC-CP qu'il a jugées très intéressantes pour les autorités de son pays.

VIII. Dates des prochaines réunions

16. Les dates des prochaines réunions sont les suivantes : 17-19 septembre 2018, 19^e réunion du GT du PC-CP et 6-8 novembre 2018, 8^e réunion plénière du PC-CP.

PROJET D'ORDRE DU JOUR**Bâtiment Agora - Salle G04, Strasbourg****11-13 avril 2018 (9h30)**

	1. Ouverture de la réunion
	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
PC-CP (2018) 2 (en anglais uniquement)	3. Rapport sommaire de la dernière réunion
	4. Informations fournies par le Secrétariat
PC-CP (2018) 1 rév (en anglais uniquement)	5. Révision du Commentaire aux Règles pénitentiaires européennes
PC-CP (2018) 4 (en anglais uniquement)	Rapport analytique
Projet de Programme	6. 23 ^e Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation (19-20 juin 2018, Estonie)
Présentations du Pays-Bas et de la Suède concernant le personnel de probation	7. Manuel/Guide concernant le recrutement et la formation du personnel pénitentiaire et de probation
PC-CP (2018) 5 (en anglais uniquement)	
SPACE I 2016 survey (en anglais uniquement)	
SPACE II 2016 survey (en anglais uniquement)	8. Statistiques SPACE et le travail avec les correspondants nationaux
Executive summary (en anglais uniquement)	
PC-CP (2017) 6 rév 7 (en anglais uniquement)	9. Justice restaurative Projet de Recommandation relative à la justice restaurative en matière pénale (avec commentaires faits par les Etats)
PC-CP (2017) 12 rév 4 (en anglais uniquement)	Commentaire à la Recommandation relative à la justice restaurative en matière pénale (avec commentaires faits par les Etats)
CDPC (2018) 2 (en anglais uniquement)	Compilation des commentaires à la Recommandation relative à la justice restaurative en matière pénale
PC-CP (2018) 6	10. Retour d'informations suite à la participation à d'autres réunions
PC-CP (2018) 7 (en anglais uniquement)	11. Questions diverses
	12. Dates et ordre du jour de la prochaine réunion

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ARMENIA / ARMENIE

Ms Astghik BALDRYAN
Deputy to the Permanent Representative of Armenia to the Council of Europe, Strasbourg, France

ITALY / ITALIE

Alessandra VIVIANO
Responsible, International Relations Unit, Department of Juvenile and Community Justice, Roma

NETHERLANDS / PAYS-BAS

R.W.M. van der ZON
Head of Legal Affairs/Deputy director Policy & Governance support, National Agency of Correctional Institutions of the Ministry of Justice and Security, Den Haag

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Viorel MORARI (**Apologised/Excusé**)
Prosecutor, Head of Anticorruption Prosecutor's Office, Chisinau

POLAND / POLOGNE

Mirosław PRZYBYLSKI
Judge, Director of Department of the Enforcement of Judgements and Probation in Ministry of Justice, Warsaw

Robert TYPA
Counsellor to the Secretary of State at Ministry of Justice in Department of the Enforcement of Judgements and Probation, Warsaw

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Artem KULINTSOV
International Department, Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Aleksandra SAMARINA
Deputy Director, Information Center, FSIN Russia, Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Mikhail ZAYTSEV
Chief of Department of observance of human rights

TURKEY/ TURQUIE

Mustafa Tayip ÇIÇEK
Counsellor (Rapporteur Judge)

Günseli GÜVEN
Conseillère juridique, Représentation Permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL DU
CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Martina BARIĆ
Social pedagogue, Head of Service of special programs, analysis, evaluation and prisoners' and juveniles' records, Ministry of Justice, Prison System Directorate, Head Office, Zagreb, Republic of Croatia

Nathalie BOISSOU (Apologised/Excusée)

Directrice des services pénitentiaires (administration pénitentiaire française) - Coordinatrice thématique adjointe au sein du programme EI PAcCTO (Programme européen de Lutte contre la criminalité organisée transnationale), Madrid, Espagne

Annie DEVOS

Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Anna FERRARI

Magistrat, Ministère de la Justice, Département pour la Justice des Enfants, et les Mesures appliquées dans la Communauté, Direction Générale de l'exécution pénale de la Probation, Rome, Italie

Robert FRIŠKOVEC

Head Office, International Co-operation, Prison Administration, Ministry of Justice, Ljubljana, Slovenia

Attila JUHÁSZ

Vice-Chair of the PC-CP

Senior Advisor, Hungarian Prison Service, Eger, Hungary

Nikolaos KOULOURIS

Assistant Professor in Social Policy and Offenders' Custodial and Non-Custodial Treatment, Department of Social Administration and Political Science, Democritus University of Thrace, Komotini, Greece

Dominik LEHNER (Dr.)

Chair of the PC-CP

President, Expert Committee on Offender Risk Assessment Northwest & Central Switzerland, Basel, Switzerland

Nadya RADKOVSKA

Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Sofia, Bulgaria

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Ian D. MARDER

Ph.D. student and Graduate Teaching Assistant, Centre for Criminal Justice Studies, Centre for Law and Social Justice, School of Law, University of Leeds, United Kingdom

Maartje NELISSEN

Education & training expert, Opleidingshuis Reclassering, Onderwijskundige, Utrecht, The Netherlands

Harvey SLADE

Research Assistant, United Kingdom

Dirk VAN ZYL SMIT

Professor of Comparative and International Penal Law, School of Law, University of Nottingham, United Kingdom

Annette WARMAN

Head of section, Training Academy, Kriminalvården, Kompetenscenter Stockholm, Sweden

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

JAPAN / JAPON

Kumiko NIITSU

Chargée de Mission, Consulat Général du Japon, Strasbourg, France

Kosuke YUKI

Consul, Consulat Général du Japon, Strasbourg, France

MEXICO / MEXIQUE

María Noemí HERNÁNDEZ TÉLLEZ

Observateur Permanent Adjoint, Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFEDERATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, Confederation of European Probation, Utrecht, The Netherlands

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)

Hans MEURISSE

Senior Advisor / International Expert, The Hague, The Netherlands

OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES / AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

Hugh CHETWYND

Head of Division, Secretariat of the European Committee for the Prevention of Torture (CPT)

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Kresimir KAMBER

Lawyer / Juriste, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE

DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Jan KLEIJSEN

Director / Directeur

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Iliana TANEVA

Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Christine COLEUR

Assistant / Assistante

Sylvie ELTER

Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Cynera JAFFREY

Luke TILDEN

Christopher TYCZKA

Martine CARALY

Grégoire DEVICTOR